SESSION 2023
Antilles - Guyane

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE
E7-1 ÉPREUVE INTÉGRATIVE

Option : Développement et animation des territoires ruraux

Durée : 240 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte 17 pages

SUJET

LA MAISON DE LA RIVIÈRE DE MOULINS

Le contexte

L'Allier est un département rural situé au nord-est de la région Auvergne-Rhône-Alpes, dont la ville de Moulins est le chef-lieu. Ce département dispose de nombreux atouts touristiques et patrimoniaux (villages de caractère, thermalisme, architecture, etc.). Il bénéficie également d'une nature préservée avec plusieurs rivières sauvages, parmi lesquelles l'Allier, des forêts remarquables, telles que la forêt de Tronçais. Ces espaces naturels sont propices au tourisme nature (randonnées pédestres, VTT, canoë).

Par ailleurs, l'Allier est aussi caractérisé par plusieurs sites nationaux incontournables comme le Centre National du Costume de Scène ou encore le Pal (parc d'attraction et parc animalier), 5ème parc d'attraction français et 1er site touristique privé d'Auvergne-Rhône-Alpes.

La situation

La Communauté d'Agglomération Moulins Communauté souhaite mettre en valeur le patrimoine architectural, paysager et environnemental du territoire. Dans une volonté de développement touristique et d'aménagement du cadre de vie, Moulins Communauté a pour projet de créer une « Maison de la Rivière ».

Votre mission

Vous êtes chargé(e) de mission au sein de Moulins Communauté. Votre mission consiste à participer à la mise en œuvre du projet « la Maison de la Rivière » et à sa promotion.

Questions

1. Évaluer la pertinence du projet de la Maison de la Rivière sur le territoire de l'agglomération de Moulins. **(6 points)**
2. Développer les étapes nécessaires à la mise en place du projet de la Maison de la Rivière. **(7 points)**
3. Organiser un événement autour de l'inauguration de la Maison de la Rivière. **(4 points)**
4. Rédiger un argumentaire ciblé à destination d'un financeur de votre choix pour le convaincre de soutenir ce projet. **(3 points)**

NB : Quelle que soit la réponse apportée à la question 1, vous traiterez les questions suivantes en supposant que le projet est mis en œuvre.

Liste des documents

Document 1 : Cartes de situation du territoire.
Document 2 : Article sur l'aménagement des berges de l'Allier.
Document 3 : Présentation du projet de Maison de la Rivière.
Document 4 : Description architecturale du projet.
Document 5 : Présentation du label Ville et Pays d'Art et d'Histoire
Document 6 : Article de presse du journal « La Montagne ».
Document 7 : Évolution de la population de Moulins Communauté de 2008 à 2019.
Document 8 : Données sur le tourisme au 1er janvier 2022 sur Moulins Communauté.
Document 9 : Profil de la clientèle touristique française en Allier.
Document 10 : Présentation touristique du territoire Moulins Communauté et Bocage Bourbonnais.

Grille d'évaluation

Capacités évaluées :

C10 - Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en développement et animation des territoires ruraux pour faire face à une situation professionnelle.

C10.4 - Répondre à une commande professionnelle.

Questions	Critères	Barème
1. Évaluer la pertinence du projet de la Maison de la Rivière sur le territoire de l'agglomération de Moulins.	Prise en compte du contexte pour apprécier la pertinence du projet. Mise en évidence des éléments positifs et négatifs. Prise de position argumentée.	**/6**
2. Développer les étapes nécessaires à la mise en place du projet de la Maison de la Rivière.	Contextualisation d'une méthodologie de projet. Justification claire et cohérente des différentes étapes et outils.	**/7**
3. Organiser un événement autour de l'inauguration de la Maison de la Rivière.	Événementiel adapté et cohérent, en rapport avec l'objectif visé. Justification des choix	**/4**
4. Rédiger un argumentaire ciblé à destination d'un financeur de votre choix pour le convaincre de soutenir ce projet.	Identification d'un partenaire financier. Développement et justification des arguments adaptés au partenaire. Prise de position argumentée.	**/3**
	Total	**/20**

DOCUMENT 1

Cartes de situation du territoire

Situation géographique de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du département de l'Allier

Source : ville.fr, document modifié pour les besoins de l'épreuve

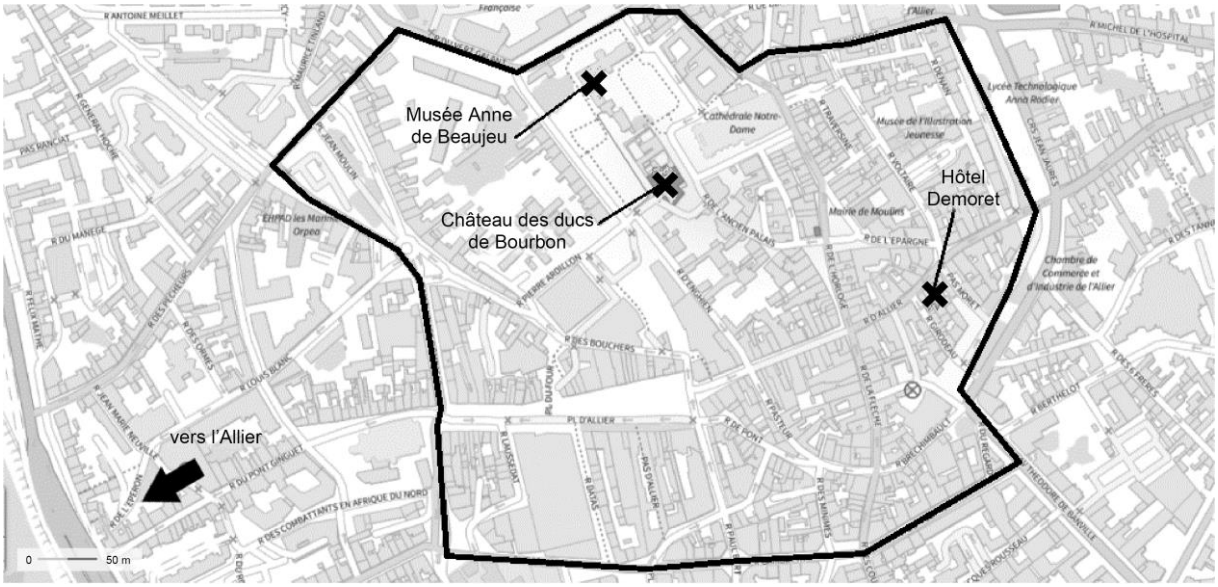

Cartographie du centre historique de la ville de Moulins

Source : Géoportail, document modifié pour les besoins de l'épreuve

DOCUMENT 1 (suite et fin)

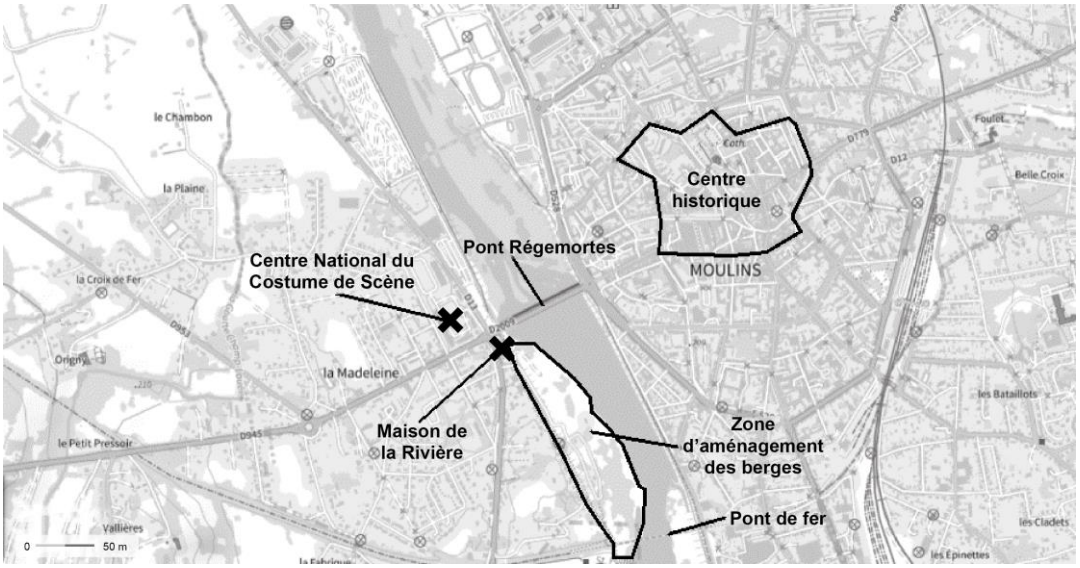

Carte de Moulins et ses alentours

Source : Géoportail, document modifié pour les besoins de l'épreuve

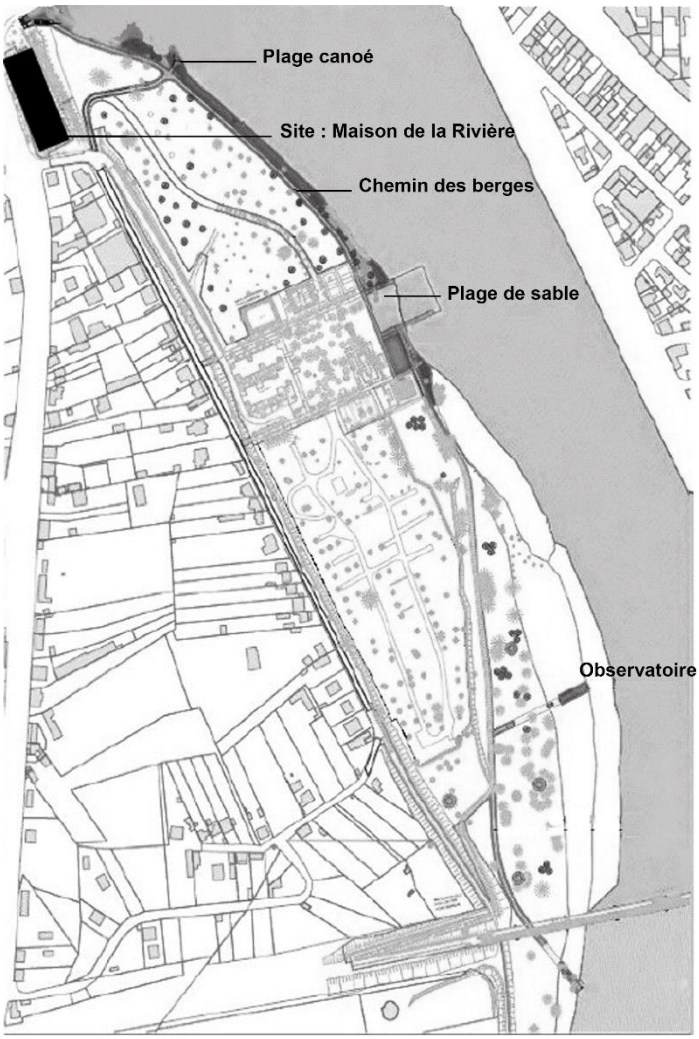

Vue d'ensemble du site du projet.

Source : Mission Régionale d'Autorité Environnementale Auvergne-Rhône-Alpes, document modifié pour les besoins de l'épreuve

DOCUMENT 2

Article sur l'aménagement des berges d'Allier

La rivière Allier reste au cœur des prochains grands aménagements prévus par Moulins Communauté. Après la plaine du camping réalisée l'an dernier, place à la détente et à la promenade au fil de l'eau. En 2021, les berges de l'Allier, situées rive gauche dans le quartier de la Madeleine, se transformaient pour devenir un espace de loisirs pour le public : terrains de sport, ruban ludique, mobilier de détente et aire de jeux… Ce site exceptionnel a retrouvé son attrait et ces aménagements ont été largement plébiscités par les habitants de l'agglomération.

Après cette première tranche de travaux, Moulins Communauté envisage de nouveaux aménagements, avec la mise en place de pontons au bord de l'eau, mais aussi d'un espace de baignade. De l'autre côté de la plaine, [...] c'est la nouvelle Maison de la Rivière qui commence à sortir de terre.

Sur la partie rivière, un premier espace est constitué, avec des plantations adaptées au bord de l'eau et la mise en place d'un premier ponton de bois permettant de s'avancer au-dessus de l'eau.

Un second ponton est ensuite prévu, au niveau de l'allée nord de la plaine du camping. Ce ponton délimite la nouvelle zone de plage prévue par les aménagements, avec une partie ensablée et un espace baignade surveillé, et une autre partie configurée en espace « solarium » avec du mobilier adapté [...].

« Cet espace de baignade surveillée a été pensé pour s'adapter à la vie de la rivière. Durant l'été, le débit est moindre et si le niveau de l'eau ne permet pas de plonger, il sera suffisant pour se rafraîchir. » Là encore, des analyses ont été menées sur la qualité de l'eau ces trois dernières années, afin de s'assurer d'une baignade sans risque.

Le président de Moulins Communauté, Pierre-André Périssol, les élus concernés et les services techniques sont allés à la rencontre des riverains en novembre dernier, afin de leur présenter le projet. La Maison de la Rivière conserve deux bâtiments existants. L'entrepôt en béton sera réhabilité pour accueillir les différents espaces de la Maison. Ils comprennent notamment un accueil touristique et des espaces de valorisation des patrimoines en lien avec le Pays d'Art et d'Histoire de Moulins Communauté. Ils intègrent également un restaurant connecté à la rivière et une base nautique. Le projet final offre aussi un espace de location de vélos et de canoës. La halle de bois (côté Est) est reconfigurée pour former un préau, comme un espace de transition entre la Maison de la Rivière et les berges. Au sud, une placette donne sur la façade largement ouverte tandis qu'au nord, le parvis de la Maison de la rivière vient constituer une entrée naturelle ponctuée de végétation, de bancs, un ensemble préservant le Monuments aux Morts déjà présent.

Dans les murs :

La Maison de la Rivière sera un lieu important pour mettre en valeur le patrimoine de Moulins Communauté, que ce soit le patrimoine naturel mais également le patrimoine bâti et architectural. Cet espace patrimoine viendra compléter celui déjà installé à l'Hôtel Demoret, rue d'Allier à Moulins.

DOCUMENT 2 (suite et fin)

Ce nouvel espace sera dédié à l'ensemble du patrimoine communautaire, tandis que celui de l'Hôtel Demoret continue de présenter l'évolution urbaine. Il permettra d'orienter les publics vers l'offre proposée dans les communes de Moulins Communauté et les actions des partenaires du territoire.

L'intérieur est configuré en trois grandes parties : l'accueil touristique-boutique, un espace de valorisation des patrimoines et un espace dédié au patrimoine naturel et à la rivière Allier.

Dans la partie accueil-boutique, l'Office de tourisme de Moulins et sa région sera présent pour accueillir, orienter, renseigner le public, mais aussi promouvoir certains produits locaux. [...]

Espace de valorisation des patrimoines :

Cet espace comprendra deux axes, l'un présentant la valorisation des patrimoines bâti et architectural tandis que l'autre sera dédié au patrimoine naturel. Plusieurs outils seront proposés aux publics : maquette interactive, borne numérique, approche pédagogique pour les plus jeunes, panneau d'introduction… Le visiteur sera emmené à la découverte du territoire constitué de 44 communes. Un territoire qui s'inscrit dans son environnement et dont l'histoire, géologique et humaine, a façonné les personnages et l'architecture autour d'un élément commun : la rivière Allier. L'idée est de mettre en avant tous les points d'intérêt qui font partie de ce patrimoine et de les présenter de manière scientifique mais également ludique et pédagogique.

Un pôle aménagé comme un petit théâtre avec des décors et animations vidéographiques mettra l'accent sur les personnages et les grandes personnalités qui ont permis de créer une empreinte architecturale et d'apprivoiser la nature. [...] Un autre pôle sera consacré aux ressources du sol et aux métiers d'arts avec une cartographie schématique des ressources, des objets symboliques façonnés et une information sur les ressources d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Enfin, un dernier pôle sera réservé aux différents ponts du territoire, avec un panneau d'informations historiques, une maquette du pont Régemortes, sans oublier un jeu pédagogique destiné au jeune public.

Un espace complémentaire sera proposé sur le sujet du patrimoine naturel. Il évoquera notamment comment la rivière a composé avec la nature pour créer un paysage singulier et changeant, grâce à une scénographie immersive recouvrant le sol et le mur, reposant sur un visuel de la rivière Allier. Une présentation des espèces emblématiques de l'Allier sera proposée avec incrustations dans l'image et la bande sonore pour faciliter l'immersion. Une vidéo-projection s'attardera sur l'histoire de la rivière, [...] le patrimoine exceptionnel de l'Allier et la nécessité de le préserver. Cette partie sera réalisée en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels de l'Allier.

Porté par Moulins Communauté, le coût des travaux est estimé à 2,8 millions d'euros HT, cofinancé par l'Europe, l'État, la région Auvergne-Rhône-Alpes et le département de l'Allier. »

Source : dossier « L'agglo au fil de l'eau », Ensemble n°51, janvier-mars 2022.

Modifié pour les besoins de l'épreuve.

DOCUMENT 3

Présentation du projet de Maison de la Rivière

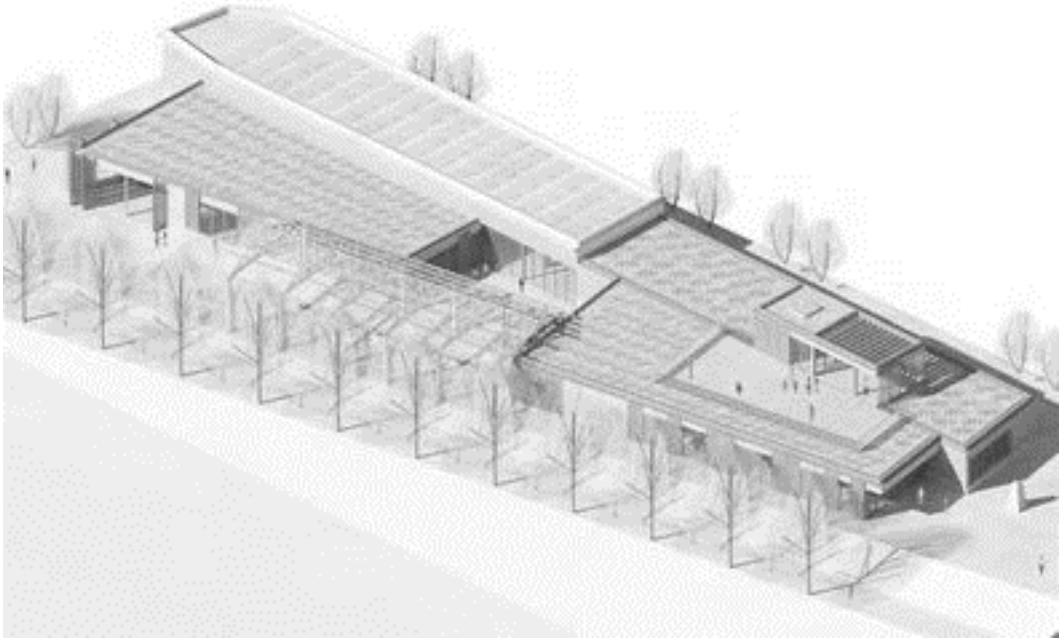

1 400 m^2 d'aménagement au service de la découverte de notre patrimoine

La future Maison de la Rivière sera située route de Clermont-Ferrand. Il s'agit pour Moulins Communauté de reconquérir une friche, l'ancien site de la Direction Départementale des Territoires de l'Allier.

Le projet, porté par Moulins Communauté à hauteur de 921 500 €, est également financé par l'État (500 000 €), la Région Auvergne-Rhône-Alpes (719 000 €) et le département de l'Allier (709 500 €).

Une Maison de la Rivière Allier :

La rivière Allier, une des dernières rivières sauvages d'Europe, fait partie du patrimoine naturel et remarquable de l'agglomération de Moulins Communauté. C'est un élément à la fois structurant, rayonnant et force d'attraction.

Cet ancien site de la DDT, situé le long d'une entrée de ville importante, longe le chemin de halage* et les berges de la rivière et offre un point de vue unique sur celles-ci, ainsi que sur le centre historique de Moulins. Malheureusement, les bâtiments existants sur la parcelle ne s'orientent pas, aujourd'hui, vers l'Allier et ses berges.

Le projet de Maison de la Rivière se propose de mettre en valeur les potentiels du site dans une vision globale en développant un lieu unique et identitaire.

La Maison de la Rivière sera composée de plusieurs espaces :

- Une zone d’accueil permettant de renseigner les différents publics sur la découverte du territoire et son patrimoine, dont le patrimoine écologique, avec la mise en place notamment de programmes d’activités autour des espaces naturels.

DOCUMENT 3 (suite et fin)

- Un Centre d'Interprétation d'Architecture et du Patrimoine : ce lieu permettra à travers des animations-expositions de faire de la médiation sur le patrimoine naturel de la rivière Allier et le patrimoine architectural et historique du territoire Pays d'art et d'histoire.
- À l'étage, on pourra profiter d'une terrasse ouverte, proposant un nouvel espace de vie et offrant un très beau point de vue sur la rivière Allier.
- Une base nautique accueillera les canoës et les activités nautiques.
- Un espace sera dédié à la location de vélos pour la pratique des modes doux sur les berges.
- Un restaurant avec terrasse donnant sur la rivière.

Un projet intégré et respectueux de l'environnement :

Ce projet s'inscrit dans une démarche éco-responsable, en faisant le choix de matériaux biosourcés, produits à partir de ressources renouvelables :

- du bois issu des forêts françaises et transformé par des scieries locales pour l'ossature, la charpente et le bardage ;
- de la laine de bois pour l'isolation, un matériau composé à 90 % de bois recyclé, fabriqué en France par une entreprise de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Enfin, afin d'augmenter le niveau de performance énergétique du projet, plusieurs mesures seront mises en œuvre :

- récupération des eaux de pluie afin d'arroser les toitures végétalisées et d'alimenter les chasses d'eau ;
- création d'un puits canadien qui permettra de refroidir la base nautique en été et de limiter la consommation d'énergie pour la production de chauffage en hiver ;
- installation de panneaux photovoltaïques qui produiront de l'électricité à usage de la Maison de la Rivière.

La Maison de la Rivière sera totalement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Source : www.agglo-moulins.fr/actions-projets/l-amenagement-des-berges/la-maison-de-la-riviere.

Document modifié pour les besoins de l'épreuve

*chemin de halage : chemin longeant la rivière, permettant la traction des péniches.

DOCUMENT 4

Description architecturale du projet

« La Maison de la Rivière s'inscrit dans le projet d'aménagement des berges de l'Allier mené à plus grande échelle. L'objectif principal du projet est de créer des liens physiques et sensibles entre la ville et la rivière. Cela se traduit par une fluidité d'accès et de circulation intérieure et extérieure : le lien entre les berges et le pont qui mène au centre-ville s'opère le long d'une promenade en pente douce qui longe le bâtiment.

La réhabilitation des entrepôts existants permet de révéler les traces d'une architecture singulière au caractère industriel : la structure en béton d'un entrepôt est laissée apparente dans la partie restaurant et une halle en bois est conservée afin d'abriter les terrasses tournées vers les berges. L'ensemble des parties neuves est réalisé en structure mixte ossature bois et briques porteuses apparentes. La brique est employée sur le front urbain tandis que l'ossature bois permet d'alléger les façades côté berges. Des panneaux occultants en osier tressé rythment ces façades le long de la rivière.

Localisation : Moulins (03)

Programme : Réhabilitation des entrepôts techniques de la ville en complexe touristique sur la thématique de la rivière Allier : hall d'exposition, bureaux, salle multi-fonctionnelle, ateliers canoës et vélos, restaurant.

Commanditaire : Communauté d'Agglomération de Moulins

Réalisation : DEMAIN associé à FABRIQUES mandataire, ABAC BE TCE, Biming, Amexium

Superficie : 1 550 m²

Source : https://www.demain-architectes.com/portfolio-items/maison-de-la-riviere
Consulté le 21 septembre 2022, modifié pour les besoins de l'épreuve.

DOCUMENT 5

Présentation du label Ville et Pays d'Art et d'Histoire

Située essentiellement le long de la rive droite de l'Allier, l'une des dernières rivières sauvages d'Europe, et affluent de la Loire, Moulins bénéficie d'un environnement agréable. La ville est placée sur les contreforts du Massif Central, le relief y est très légèrement vallonné. Moulins se trouve dans des régions naturelles de l'ancienne province française du Bourbonnais.

Avec son riche patrimoine historique, le célèbre triptyque de la cathédrale, le Centre National du Costume de Scène, mais aussi avec l'hôtel Demoret, Moulins joue dans la cour des grandes villes touristiques.

Peuplée de 20 000 habitants, Moulins est le moteur de son agglomération, Moulins Communauté, qui regroupe 44 communes et 68 000 habitants, pour un territoire de 750 km².

Moulins et son agglomération disposent de nombreux équipements permettant aux Moulinois de se détendre, de pratiquer une activité ou d'assister à une manifestation sportive, il y en a pour tous les goûts !

Moulins est au centre d'un tissu économique dense et en plein développement. Elle croit au potentiel de sa population et de son territoire, c'est pourquoi elle investit en permanence pour son avenir !

Ville et Pays d'art et d'histoire :

Moulins, riche d'une histoire et d'une architecture variée, est Ville d'Art et d'Histoire depuis 1997.

Ce label concerne des territoires qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à l'amélioration de la qualité architecturale et du cadre de vie.

Depuis 2020, le label est étendu à Moulins Communauté et aux 44 communes du bassin moulinois.

Source : www.ville-moulins.fr/patrimoine/ville-d-art-et-d-histoire.

Modifié pour les besoins de l'épreuve.

DOCUMENT 6

Article de presse du journal « La Montagne »

La rivière Allier, patrimoine à défendre : comment concilier préservation et tourisme ?

Comment l'Allier, rivière sauvage, peut-elle concilier préservation et développement économique autour de ses atouts ? Des pistes ont été évoquées ce samedi 5 mars, lors d'une table ronde au salon des patrimoines bourbonnais à Moulins.

L'Allier est dite « sauvage » car sa mobilité est très grande : la rivière sort de son lit, elle méandre, elle grignote des talus (jusqu'à 20 m de berges par an), change de direction, crée des bras morts. À part les digues et enrochements urbains à Moulins et Vichy, ainsi que quelques autres sites, elle est « libre », ont insisté Estelle Cournez, responsable du Conservatoire des espaces naturels de l'Allier (CEN) et Joël Herbach, président d'Allier sauvage, deux des invités à la table ronde autour de la rivière Allier, samedi, lors du premier salon des patrimoines bourbonnais à Moulins.

Cette liberté, que d'autres rivières ou fleuves d'Europe lui envient – le Rhin ou le Rhône – est « fondamentale » : « Pour la ressource en eau potable, ainsi que pour son système naturel de stockage et de filtration », relève Estelle Cournez.

Elle est un « corridor écologique » pour les espèces migratrices (oiseaux, saumons), et pour les oiseaux nicheurs, entre autres. L'Allier sauvage, c'est aussi une « ambiance » très spécifique qui résonne de nature, qui justifie d'ailleurs que beaucoup viennent y goûter depuis des années : des gens du cru, mais aussi des Allemands ou des Suisses, particulièrement, amateurs de sport nature et qui connaissent le coin depuis des lustres.

Bivouac, musique et moteurs

Et puis, depuis quelques années et encore plus avec les confinements, la demande est devenue plus forte, avec un autre public. Les projets de bases de loisirs et les loueurs de canoë-kayak se sont « multipliés ». Avec « des gens qui tapent leurs pagaies sur les talus, qui bivouaquent et mettent la musique techno, laissent des déchets », lance Joël Herbach. « Ça n'est pas possible, tout comme le bateau à moteur qui devait transporter douze personnes avec porte-voix à Apremont. On a compté, à Allier sauvage, avec des appareils photographiques automatiques, + 32 % de passages entre 2010 et 2019 l'été, de 701 passages de bateaux à 926 ».

DOCUMENT 6 (suite et fin)

Sans oublier les projets multiples de sentiers avec accès à la rivière.

Comment faire alors pour que cette ambiance sauvage perdure, tout en permettant au tourisme de se développer ?

Éduquer :

« Il faut que les gens soient informés », avance Frédéric Verdier, vice-président de l'Agglo sur les questions de développement durable, qui tient à développer le tourisme vert, « fondamental pour notre économie. La Maison de la Rivière va être une porte d'entrée pour mieux connaître l'Allier ». Estelle Cournez abonde : « On gagnerait tous à mieux la connaître ».

Joël Herbach enchaîne : « Il ne serait pas idiot de proposer à des clubs comme l'ASPTT canoë-kayak d'emmener tous les gamins du coin une journée en kayak, où on leur explique l'Allier. On peut imaginer des brevets de reconnaissance des oiseaux, des interdictions de parcours à telle époque, à tel endroit pour cause de nidification ».

L'ASPTT canoë-kayak veut développer une « location écoresponsable avec une charte », précise Philippe Godet, membre du club. La LPO(1) et l'Adater(2) proposent déjà des sorties. Le Conservatoire des espaces naturels (18 salariés) est de plus en plus sollicité par les écoles, mais « de façon décousue. Nous allons structurer cet axe et le rendre plus lisible ».

La labellisation Ramsar(3) de la rivière, l'équivalent de l'Unesco pour les milieux humides :

Il y a déjà beaucoup d'acteurs et beaucoup d'initiatives « décousues ». Pour éviter le chaos, « la question d'une gouvernance de la rivière Allier va se poser », glisse Joël Herbach. « Il y avait eu un projet de parc national de zone humide, vite balayé en 2010, mais qui pourrait revenir. Je ne dis pas que c'est la solution, mais cela peut s'étudier ».

Dans un premier temps, la labellisation Ramsar de la rivière Allier, de Vichy au Bec d'Allier, va pouvoir permettre de commencer à regarder dans la même direction. « Il va falloir réfléchir aux lieux qui permettent d'accueillir du monde et à ceux qui ne le permettent pas », commente Estelle Cournez. « On espère inaugurer ce label en 2023 ».

Mathilde Duchatelle

(1) LPO : Ligue de protection des oiseaux

(2) Animation et Développement d'Actions Techniques pour une Écocitoyenneté Responsable

(3) RAMSAR : la Convention de Ramsar a pour mission « La conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides par des actions locales, régionales et nationales et par la coopération internationale, en tant que contribution à la réalisation du développement durable dans le monde entier ».

Source : Journal La Montagne - Publié le 06/03/2022

DOCUMENT 7

Évolution de la population de Moulins Communauté de 2008 à 2019

Population par grandes tranches d'âges

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	**64 631**	**100,0**	**65 065**	**100,0**	**64 456**	**100,0**
0 à 14 ans	10 062	15,6	10 708	16,5	9 905	15,4
15 à 29 ans	10 264	15,9	10 032	15,4	9 875	15,3
30 à 44 ans	12 258	19,0	11 392	17,5	10 535	16,3
45 à 59 ans	14 655	22,7	14 001	21,5	13 328	20,7
60 à 74 ans	10 011	15,5	11 321	17,4	12 861	20,0
75 ans ou plus	7 381	11,4	7 611	11,7	7 952	12,3

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, au 01/01/2022.

Indicateurs démographiques en historique depuis 1968

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2008	2008 à 2013	2013 à 2019
Variation annuelle moyenne de la population en %	0,4	0,0	- 0,2	- 0,4	- 0,2	0,1	- 0,2
Taux de natalité (‰)	16,1	13,3	11,8	10,6	10,7	10,0	9,5
Taux de mortalité (‰)	12,4	11,2	11,1	10,7	11,0	10,8	10,9

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2022.

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombrements, RP2008 au RP2019 exploitations principales - État civil. Modifié pour les besoins de l'épreuve.

DOCUMENT 8

Données sur le tourisme au 1er janvier 2022 sur Moulins Communauté.

Nombre et capacité des hôtels au 1er janvier 2022

	Hôtels	Chambres
Ensemble	**14**	**562**
1 étoile	0	0
2 étoiles	3	130
3 étoiles	6	260
4 étoiles	2	39
5 étoiles	0	0
Non classé	3	133

Source : Insee, 01/01/2022

Nombre et capacité des campings au 1er janvier 2022

	Terrains	Emplacements
Ensemble	**4**	**140**
1 étoile	1	74
2 étoiles	0	0
3 étoiles	0	0
4 étoiles	0	0
5 étoiles	0	0
Non classé	3	66

Source : Insee, 01/01/2022

Nombre d'autres hébergements collectifs au 1er janvier 2022

	Hébergement	Nombre de places lit (1)
Ensemble	**4**	**263**
Résidence de tourisme et hébergements assimilés	1	87
Village vacances – Maison familiale	1	32
Auberge de jeunesse – Centre sportif	2	144

(1) chambres, appartements, dortoirs...

Source : Insee, 01/01/2022.

DOCUMENT 9

Profil de la clientèle touristique française en Allier

PORTRAIT-ROBOT :

D'OÙ VIENT-ELLE ?

Une clientèle originaire de la région Auvergne-Rhône-Alpes (27 %), d'Ile-de-France (23 %) et des bassins de proximité (moins de 2 heures).

QUI EST-ELLE ?

Une clientèle essentiellement :

- Masculine : 54 % d'hommes contre 46 % de femmes.
- Issue des grandes agglomérations : 46 % d'urbains.
- Avec un pouvoir d'achat intéressant : 46 % de CSP favorisées.
- Jeunes et seniors :
  - 46 % de 25 à 54 ans dont familles avec enfants ;
  - 45 % de seniors.

RÉPARTITION DE LA CLIENTÈLE SELON LA TRANCHE D'ÂGE

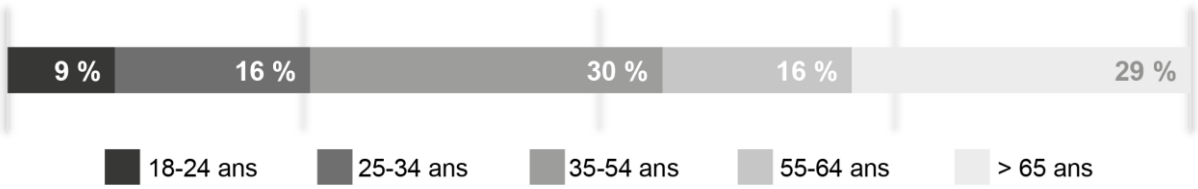

QUELLES SONT LES HABITUDES DE SÉJOUR ?

- 60 % des séjours sont des séjours d'1 nuit.
- 27 % sont des séjours de 2 nuits à 3 nuits.
- Durée moyenne de séjour : 2,4 nuits.

QUELLES SONT LEURS ASPIRATIONS ?

- Détente / ressourcement : repos, activités bien-être, lecture.
- Découvertes culturelles : visites de villes, festivités, visites de musée et sites culturels, gastronomie.
- Activités de pleine nature : randonnée pédestre, vélo, VTT, canoë, pêche.
- Activités de loisirs : baignade, parcs de loisirs ou animaliers.

Source : Comité Départemental du Tourisme de l'Allier, panorama statistique 2020.

Modifié pour les besoins de l'épreuve.

DOCUMENT 10

Présentation touristique du territoire Moulins Communauté et Bocage Bourbonnais en 2020

Avec seulement 16 % (16 300) des lits, Moulins Communauté et Bocage Bourbonnais réalisent 22 % (935 000) des nuitées de l'Allier. Une bonne performance à relativiser avec l'arrivée de travailleurs mobilisés pour les travaux de la Route Centre Europe Atlantique, voie rapide reliant l'Europe centrale à la côte Atlantique et passant au sud de Moulins.

Sur le territoire, la clientèle parisienne est quasiment équivalente à celle du Puy-de-Dôme. L'accès direct à la ville de Moulins en 2h30 et l'importante offre culturelle du territoire en font une destination propice aux séjours urbains des parisiens.

Les touristes étrangers qui sont venus visiter l'Allier provenaient majoritairement des Pays-Bas, d'Allemagne et de Belgique :

- la clientèle Néerlandaise représente 16 % des nuitées étrangères,
- suivie par les Allemands (10 %),
- et les Belges (9,5 %).
- Avec seulement 4 % des nuitées, la fréquentation Britannique est en forte baisse cette année. Habituellement, elle représente plus de 10 % des nuitées.

Moulins Communauté et Bocage Bourbonnais s'inscrivent dans la tendance départementale. La part des Néerlandais reste néanmoins légèrement inférieure (- 3 points) tandis que les Allemands sont un peu plus représentés (+ 1,5 point). Avec 6 % des nuitées (+ 1,4 point par rapport à l'Allier), les Suisses font leur apparition dans le top 5 devant les Britanniques.

Source : Comité Départemental du Tourisme de l'Allier, panorama statistique 2020.
Modifié pour les besoins de l'épreuve.